

Procès-verbal de la 45 ième assemblée générale annuelle de l'Association Chasse et Pêche Rapides des Joachims inc. tenue en la salle de la Légion Royale Canadienne à Gatineau le 9 mars 2024 à 13.00 h.

1. Mot de bienvenue et ouverture de l'assemblée :

Avant l'ouverture officielle de cette assemblée, le président monsieur Mario Rollin souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes.

2. Nomination du président de l'assemblée :

A.G.A-001 Prop.: Angus Maisonneuve

Sec.: Sylvain Boudreault

Que Monsieur Mario Rollin soit nommé pour présider cette assemblée.

Adoptée à majorité.

Monsieur Rollin accepte.

3. Lecture de l'avis de convocation :

Le président fait la lecture de l'avis de convocation qui inclus l'ordre du jour de cette assemblée.

A.G.A- 002 Prop.: Lucie Rivet-Paquette

Sec.: Jean-Guy Gratton

De considérer comme suffisant et conforme aux règlements l'avis de convocation.

Adoptée à majorité

4. Vérification du quorum :

Le président de l'assemblée souligne que le quorum est atteint car nos règlements stipulent que la présence des membres en règle ayant droit de vote constitue le quorum pour une telle assemblée.

5. Rapport du président et présentation du conseil d'administration :

Le président procède à la présentation des membres du conseil d'administration pour l'exercice financier 2019-2020 et énumère brièvement la responsabilité de chacun pour l'année qui vient de se terminer.

Conseil d'Administration

M. Mario Rollin

M. Eric Légaré

M. John McNamara

M. Jean-Pierre Martin

M. Daniel Bisson

Président

Vice-prési.

Directeur

Trésorier

Directeur

Comités

Employés, tous les comités.

Projets spéciaux, délégué à la ZECO.

Routes, ponts et accès

Trésorier et responsable du tirage annuel.

Publicité

M. Marc-André Martin	Directeur	Environnement/Signalisation
M. Gaétan Mongeon	Directeur	Information, aménagement faunique.

6. Lecture et adoption de l'ordre du jour.

A.G.A.-003 Prop. : Angus Maisonneuve

Sec. : Jean Noel Madore

Que de considérer comme suffisant et conforme aux règlements l'ordre du jour pour cette assemblée tel que présenté.

Adoptée à majorité.

7. Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière assemblée générale annuelle du 11 mars 2023.

A.G.A-004 Prop.: Sylvain Boudreault

Sec.: Rachel Bisson

Que le procès-verbal de la 44 ième assemblée générale annuelle de l'Association Chasse et Pêche Rapides-des-Joachims tenue le 11 mars 2023 soit accepté tel que lu et sans modification.

Adoptée à majorité.

8. Présentation, lecture et approbation des états financiers au 30 novembre 2023:

Exercice financier 2022-2023

Le président de l'assemblée présente les états financiers aux membres présents.

A.G.A-005 Prop.: Miguel Tessier

Sec. : Yves Leclerc

Que les états financiers pour l'année fiscale se terminant le 30 novembre 2023 soient acceptées tels que présentés.

Adoptée à majorité.

9. Nomination d'un Vérificateur-comptable :

A.G.A-006 Prop. : Sylvain Boudreault

Sec.: Miguel Tessier

Que la firme Marcil Lavallée soit nommée vérificateur-comptable pour l'année financière 2023-2024.

Adoptée à majorité.

10. Rapports annuels de la gestion des membres du Conseil d'Administration et du représentant du MRNF.

Le président de cette assemblée M. Rollin élabore sur le rapport annuel sur la gestion de la Zec et répondent aux questions de la salle.

Copie de ce rapport sera mis en ligne suite à l'AGA.

11. Ratification des actes posés par les administrateurs depuis la dernière assemblée générale annuelle.

A.G.A.007 Prop. : Sylvain Boudreault

Sec. : Miguel Tessier

Que tous les actes, faits, gestes, engagements et contrats posés et\ou approuvés par les administrateurs, les officiers et le personnel, au cours de l'exercice financier 2022-2023, soient ratifiés par l'assemblée générale annuelle.

Adoptée à majorité.

12. Ajournement de l'assemblée pour l'élection:

A.G.A.-008 Prop.: Angus Maisonneuve

Sec.: Miguel Tessier

Que l'assemblée soit ajournée pour la durée des élections.

Adoptée à majorité.

13. Elections – quatre (4) postes d'administrateur à combler pour un terme de deux ans et ratification de leur élection.

En conformité avec les articles 11.01 et 11.02 des règlements généraux de notre Association, trois (3) postes d'administrateurs pour une période de deux ans et un poste pour un poste d'un an doivent être comblés lors de cette assemblée générale annuelle.

A.G.A.-009 Prop.: Sylvain Boudreault
Sec.: Miguel Tessier

Que monsieur Mario Rollin soit nommé président d'élection, M Kevin Quirion-Poirier et Mme Hélène Miron soient nommés scrutateur et scrutatrice .

Adoptée à majorité.

Mario Rollin accepte et prend le contrôle de la réunion.

Monsieur Mario Rollin, président d'élection informe l'assemblée des modalités à suivre pour le bon fonctionnement et déroulement des élections.

- a) Chaque membre en règle se servira du bulletin officiel qui lui fut remis à la porte lors de son enregistrement.
- b) Ce bulletin contient l'espace nécessaire pour l'élection de quatre (4) candidats ou candidates.
- c) Au dépouillement des bulletins de vote, si un bulletin contient plus de trois noms pour le poste de directeur, ce dit bulletin sera rejeté. De plus, les quatres candidats (tes) qui auront obtenus le plus de vote seront élus pour un terme de deux ans.
- d) Seuls les membres en règle de l'Association ont le droit de vote. Le ou la conjointe d'un titulaire de la carte de membre n'est pas éligible à voter ni à se présenter à un poste sur le bureau de direction.

Les personnes suivantes terminent leur mandat cette année.

Monsieur John McNamara
Monsieur Gaétan Mongeon
Monsieur Daniel Bisson
Monsieur Marc-André Martin

ELECTIONS DU 9 MARS 2024

Avant de procéder à la prochaine résolution, le président d'élection a le choix d'accepter cette résolution ou d'accepter d'autres nominations (normalement pour combler 4 postes, on peut

accepter jusqu'à 7 ou 8 nominations, au choix du président).

Le rapport d'élection apparaît ici.

Nomination	Proposeur	Acceptation
John McNamara	Angus Maisonneuve	Oui
Daniel Bisson	Sylvain Boudreault	Oui
Marc-André Martin	Paul Sabourin	Oui
Michel Lapratte	Luc Desjardins	Oui
Sylvain Boudreault	Éric Légaré	Oui

Sont élus par élection :

Pour un terme de 2 ans :

Monsieur John McNamara
Monsieur Sylvain Boudreault
Monsieur Daniel Bisson
Monsieur Marc-André Martin

14. Ré-ouverture de l'assemblée:

A.G.A.-010 Prop.: Lucie Rivet-Paquette
Sec.: Jean-Guy Gratton

Que l'assemblée soit ré-ouverte.

Adoptée à majorité.

Le président M. Mario Rollin prend son siège.

Il remercie le président d'élection ainsi que tous les membres présents pour le bon déroulement des élections.

15. Présentation des administrateurs nouvellement élus et ceux déjà en place :

Le Président de cette assemblée M. Mario Rollin souhaite aux nouveaux élus bonne chance dans leurs nouvelles fonctions et les assure de son entière collaboration et invite les membres présents à continuer le débat.

16. Varia :

A) Aucun varia.

17. Autres sujets :

Résultats des tirages :

Habit de chasse – Marcel Racine

Forfait Annuel – Stéphane Mineault

Forfait Coureur des Bois – Doug McIlroy

Carte Tim Horton – Gérard Gratton

18. Levée de l'assemblée:

A.G.A.-011 Prop.: Lucie Rivet-Paquette

Sec.: Jean-Guy Gratton

Que l'assemblée soit levée à 15 :45

Adoptée à majorité.

Président

Directeur